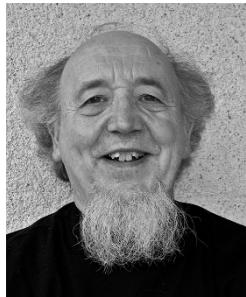


# Qu'est-ce que j'attends d'une déclaration de foi ?



*Par Marc Pelcé*

*Responsable de l'équipe de formation en Région parisienne*

Voici la synthèse d'une quinzaine de réponses reçues de personnes engagées dans les Eglises protestantes et catholiques à partir de trois questions :

- *Quel est le rôle d'une déclaration de foi ?*
- *Qu'est-ce que j'attends d'une déclaration de foi ?*
- *Comment se l'approprier pour devenir témoins de l'Evangile ?*

Dans l'Eglise de Mulhouse, entre 1935 et 1950, on ne lisait jamais de confession de foi. Cette décision avait pour but de respecter la foi de chacun afin de ne pas l'enfermer dans une déclaration unique. Ce choix local montre combien la rédaction d'une déclaration de foi n'est pas une démarche facile. Les rédacteurs de la Déclaration de foi de l'Eglise protestante unie en cours d'élaboration sont ainsi confrontés à un certain nombre de défis. J'en relève trois.

- Le Seigneur nous appelle à l'unité. Quelle est alors la pertinence d'une déclaration de foi spécifique à chaque Eglise chrétienne ? Ne faudrait-il pas plutôt s'en tenir à une déclaration commune à tous les chrétiens ? Le symbole des Apôtres, credo de Nicée-Constantinople ne suffit-il pas dans ce cas ?
- Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une déclaration de foi courte, en langage d'aujourd'hui, qui ne donne pas lieu à interprétation. Comment alors exprimer toutes les nuances que l'on souhaite y trouver ? Dans quelles conditions peut-elle alors être un ferment d'unité pour toutes les options théologiques représentées dans notre Eglise ?
- Notre foi évolue en permanence. Quelle peut alors être le statut d'un texte qui s'efforce de la définir ? Faut-il un texte définitif et durable, ou bien plutôt un texte adaptable et révisable périodiquement ? La foi de chacun ne saurait être réduite à un texte, fut-il accepté de tous. Quel serait alors de rôle d'une déclaration de foi ?

## Rassembler, affirmer, témoigner

Lorsqu'on interroge des membres de nos Eglises sur la fonction d'une déclaration de foi, les réponses que l'on obtient spontanément commencent par des verbes d'action.

On attend d'une déclaration de foi qu'elle rassemble et qu'elle « *fédère un troupeau disparate* » autour de valeurs communes, l'amour, la solidarité, la confiance. Si le verbe « *rassembler* » est le plus cité, il est souvent complété par « *sans exclure* », c'est-à-dire en laissant place à des interprétations différentes des textes bibliques fondateurs et en s'appuyant sur les confessions de foi historiques exprimées par ceux qui nous ont précédés.

*Témoigner de Dieu  
comme d'un souffle  
qui insuffle espérance  
et confiance  
à chacun  
et à son Eglise*

Le second verbe cité est d'affirmer, à égalité avec « *proclamer* ». On attend d'une déclaration de foi qu'elle affirme des convictions religieuses qui ne se prouvent pas et les valeurs qui en découlent. Elle doit proclamer les fondements bibliques qui nourrissent la foi commune.

Le troisième verbe cité est de témoigner. Témoigner de Dieu comme d'un Père aimant à l'infini. Témoigner de Dieu comme celui qui s'incarne en Jésus-Christ pour parler cœur à cœur à l'humanité. Témoigner de Dieu comme d'un souffle qui insuffle espérance et confiance à chacun et à son Eglise.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater que le « *faire* » précède le « *dire* ». Indiscutablement, les personnes qui ont répondu veulent signifier qu'une déclaration de foi est d'abord un instrument d'action avant d'être une carte d'identité.

Pour dire leur foi, après le verbe, les réponses passent par des substantifs qui sont autant de métaphores par lesquelles s'expriment le « *croire* ». La déclaration de foi devient ainsi un drapeau, un repère, pour exprimer sa fonction symbolique : Un signe de reconnaissance qui ouvre à la fonction liturgique lorsqu'il dit la foi commune lors des reconnaissances de ministère par exemple. Plus marin, et pour souligner que la foi est un chemin, la déclaration de foi est assimilée à un phare, un amer pour l'Eglise qui l'adopte. Voir le phare, ou l'amer, c'est vivre l'espérance d'arriver à bon port.

Avant d'être un verbe ou une chose, la déclaration de foi est un texte public. Mais à qui s'adresse-t-il ? D'abord à Dieu ! Toutes les personnes interrogées ont en mémoire le préambule de la Déclaration de foi de 1938 auquel elles se déclarent très attachées : « *Au moment où elle confesse sa foi au Dieu Souverain et au Christ Sauveur, l'Eglise*

*réformée de France éprouve avant toutes choses le besoin de faire monter vers le Père des miséricordes le cri de sa reconnaissance et de son adoration... »*

Si elle est rédigée par et pour les membres de l'Eglise protestante unie, elle s'adresse aussi aux membres de autres Eglises issues de la Réforme. Non pas pour exprimer une revendication identitaire, mais plutôt pour dire notre foi commune. Au-delà du premier cercle de la Réforme, la déclaration de foi concerne aussi les autres Eglises chrétiennes catholiques, orthodoxes, autant que les confessions juives et musulmanes. Enfin, et ce n'est pas le moindre des ambitions, elle s'adresse aussi « *au monde* », aux humains, aux athées... Dans la mesure où elle est rédigée dans un langage qui leur soit compréhensible.

Ayant considéré ce que peut être une déclaration de foi avec des verbes et des mots et à qui elle s'adresse, on peut s'interroger sur son rôle et sur la façon de se l'approprier. Pour la majorité des personnes consultées, elle doit être claire, belle, agréable à écouter et à lire. Certains vont même plus loin en espérant qu'elle soit « *désencombrée* » des figures mythiques comme la naissance virginal, l'Ascension, la descente aux enfers... qui ne parlent plus à nos contemporains. Si elle doit être rédigée dans un langage simple, elle ne doit pas pour autant être vague pour plaire au plus grand nombre. La nécessité de toucher en même temps le cœur et l'esprit est pointée comme un véritable défi. La déclaration de foi est perçue comme le moyen d'exprimer que nous sommes une Eglise de témoins. Témoins de la foi en Jésus-Christ et au Dieu sauveur. Etre témoin, ce n'est pas adhérer à des croyances et réciter une déclaration de foi. Devenir témoin, c'est s'approprier la déclaration de foi pour la faire sienne, à l'image de la Bible qui devient parole de Dieu dans le cœur de celui qui la médite et la met en pratique selon la belle formule du pasteur André Dumas. C'est à partir de ce texte que je peux mettre des mots sur ma foi pour en parler avec les autres.

Pour nombre d'entre nous la foi est assimilée à un chemin, plus qu'à un aboutissement. La déclaration de foi devient alors une sorte de carburant qui permet d'avancer sur le chemin. Difficile dans ce cas d'envisager une déclaration définitive qui risquerait de figer la réflexion sans lui permettre de cheminer en explorant plusieurs pistes, aussi bien fructueuses qu'infructueuses. Au-delà des convergences qui viennent d'être détaillées, plusieurs personnes souhaitent aller plus loin et expriment des souhaits qui sont loin de faire l'unanimité. Si une majorité s'exprime en faveur de la prise en compte de Symbole des apôtres comme base de toutes les expressions de fois chrétiennes, d'autres en revanche prônent une mise à distance de ce texte fondateur. L'argument est le suivant : C'est un texte qui a été tellement remanié au cours des siècles pour lutter contre les hérésies qu'il serait devenu un texte sans âme ! Libre à chacun de se positionner par rapport à un argument loin d'être dénué de fondement.

Une déclaration de foi trinitaire ou unitaire ? Il fallait bien que cette opinion s'exprime ! Sans vraiment remettre en cause la Trinité Père, Fils et Saint-Esprit, il est souhaité que la Trinité ne soit pas présentée comme le dogme fondamental du

christianisme. Pour l'auteure de cet avis, la Trinité ne serait qu'une tentative de représentation du christianisme correspondant aux nécessités de sa période de rédaction. Aussi déconcertant que puisse apparaître cette idée, force est de constater que la quasi-totalité des formulations parlent de la foi en Dieu et en Jésus-Christ, jamais au Saint-Esprit, cité semble-t-il plus par habitude que par conviction.

### Une déclaration de foi définitive ou révisable ? Normative ou visionnaire ?

Comme il a déjà été dit, un texte « gravé dans le marbre » n'est pas compatible avec une foi personnelle qui chemine et évolue en permanence. Faut-il alors envisager un texte révisable périodiquement, ou un texte avec des variantes permettant à chacun d'y trouver ce qu'il en attend ? Difficile de croire au réaliste d'une telle proposition ! Plus pertinent sans doute est la question du genre littéraire de cette déclaration. Doit-elle être normative et rédigée par des « docteurs de la Loi » ou visionnaire et rédigée par des poètes ? La réponse d'un ami catholique est éclairante à cet égard : Doit-elle être formulée avec le langage de Benoit XVI ou celui du Pape François ? L'un est théologien compris du grand public, l'autre appelle au meilleur de chacun.

Alors qu'aucune version initiale n'a encore été proposée à la réflexion des Eglises locales, puis des synodes régionaux et nationaux, il était utile d'entendre les attentes des membres de l'Eglise protestante unie quant à sa future déclaration de foi. Si l'on voit bien émerger quelques idées convergentes (brièveté, clarté, langage courant), on enregistre aussi beaucoup d'autres attentes pas toujours compatibles. La tâche de groupe chargé de la rédaction initiale se révèle donc bien ardue. N'oublions jamais que les membres de notre Eglise se sont choisis pour être des témoins qui choisissent la confiance. C'est donc confiant que nous « *éprouvons avant toutes choses le besoin de faire monter vers le Père des miséricordes le cri de notre reconnaissance et de notre adoration* ».